

Portail citoyen

Votre portail famille évolue et devient le portail citoyen accessible [ici](#).

Pour simplifier sa relation avec les Sannoisiens et dans une démarche d'amélioration continue de ses services à la population, la ville crée le portail citoyen qui permettra, à terme, de regrouper l'ensemble de vos des démarches administratives.



Simple, gratuit et disponible 24h/24, retrouvez toutes les fonctionnalités du portail famille et bien d'autres sur le portail citoyen :

- Mise à jour de votre dossier initial
- La réservation pour les activités (obligatoire) : les inscriptions et annulations sont possibles jusqu'à 6 jours avant la date souhaitée pour les activités extrascolaires, et 3 jours avant la date souhaitée pour les activités périscolaires (voir Guide pratique en document)
- Démarches liées à la petite enfance
- Inscriptions aux activités de la maison des loisirs et des arts
- Inscriptions aux stages sportifs
- Règlement des factures en lien avec les services sollicités
- Déclaration d'absence pour le périscolaire...

Les préinscriptions seront toujours possibles au guichet du service éducation.

Service éducation

Hôtel de ville
Place du Général Leclerc
1er étage
95110
Sannois
Tél. 01 39 98 20 70
inscriptionperiscolaire@sannois.fr

Accueil du public

Lundi - mercredi - vendredi de 8h30-12h30 / 13h30-17h30

Mardi et jeudi : 8h30-12h30

Fermé le samedi

Infos pratiques

Prochainement : le portail proposera de nouvelles fonctionnalités en lien avec d'autres services de la ville (état-civil, urbanisme, culture, CCAS...).

Document(s)

[Modèle de contestation de facture pour les familles](#)

[Tarifs des activités péri et extrascolaires sept 2025](#)

[Règlement de fonctionnement des ALSH juin 2025](#)

[Tutoriel de réservation des activités sur le portail citoyen](#)

[Guide pratique 2024-2025](#)

Liens utiles

[Portail citoyen](#)

[Ancien portail famille](#)